

conditions générales de vente *Montagne et rivière*

ADMISSION

Les activités sont ouvertes à tous. Il faut néanmoins ne pas faire l'objet d'une contre indication médicale à la pratique du sport choisi (problèmes de dos, cardiaque, ...). **Savoir nager 50 m est obligatoire** pour toutes les activités d'eau vive et le Canyoning. Les participants acceptent les risques inhérents au milieu naturel qu'ils vont parcourir et ils sont conscients de la seule obligation de moyens relative à la sécurité incombant au guide. **Des limites d'âge sont applicables pour les activités** : Rafting et Canoë-Raft à partir de 10 ans, Canyoning à partir de 12 ans, Nage en Eau Vive à partir de 13 ans, Aqua Rando à partir de 10 ans, Parcours aventure "Juniors" à partir de 8 ans, "Seniors" à partir de 16 ans. Ces limites peuvent être non respectées à titre exceptionnel et sur demande des parents. Dans ce cas, une décharge de responsabilité sera signée par l'un des 2 parents au responsable de Montagne & Rivière, Mr Daniel DUFLOT.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSCRIPTION

Dans le cadre d'un groupe ou de l'inscription de plusieurs personnes, le souscripteur s'engage à faire connaître et approuver les conditions générales à **l'ensemble** des participants.

RESERVATION

La réservation sera pris en compte après réception d'un chèque d'arrhes de 30% du montant total. Un bulletin de confirmation vous est envoyé dès réception du chèque.

ANNULATION

L'annulation par le participant entraînera l'application du barème suivant :

- Remboursement de la totalité des acomptes versés si l'annulation est faite par courrier recommandé 15 jours avant la date prévue de l'activité.
- Remboursement de 50 % des acomptes versés si l'annulation est faite par courrier recommandé entre le 7ème et le 3ème jour de la date prévue de l'activité.
- Aucun remboursement pour annulation au-delà de 2ème jour.

Pour les réservations en groupe, si le nombre de participants est inférieur au nombre prévu, le souscripteur dispose d'un délai minimum de **15 jours** pour informer Montagne & Rivière de cette modification. Passé ce délai, toutes les places réservées seront facturées.

Le guide se réserve le droit de modifier ou d'annuler une sortie pour des raisons de sécurité (météo, crue, ...), ou pour des contraintes exceptionnelles (lâcher E.D.F). Pour ces raisons, des activités de remplacement seront organisées. Si la sortie ne peut avoir lieu, la prestation vous est remboursée en totalité. Aucune indemnité ne pourra être réclamé en cas d'annulation. Seul le guide avec l'aval du responsable d'activité, est habilité à décider d'une éventuelle modification de programme.

TRANSFERTS NAVETTES

Des navettes sont mises en place à partir du lieu d'activité pour ramener les participants au point de départ . Il vous est demandé de vous rendre au lieu de rendez-vous avec votre véhicule, et au point de départ de l'activité si celui-ci est différent.

VOLS ET DEGRADATIONS

Montagne & Rivière décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de biens personnels . (nous n'avons jamais eu ce genre de problèmes, faisons en sorte que ça dure !)

Signature & cachet